

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 18 septembre 2023

Délibération CA n° 202309-05

### NOTE DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE DU PRESIDENT

#### Préambule

Vu le décret n°2010-1035 du 1<sup>er</sup> septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains publics de l'Etat.

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la ComUE Normandie Université.

Conformément aux dispositions de l'article 1.1. du Règlement intérieur approuvé par le Conseil d'Administration en date du 17 décembre 2018, les délégations de signature du président de Normandie Université présentées ci-dessous sont soumises à l'approbation des administrateurs :

<b>Délégation de signature aux vice-présidents pour les actes relatifs à leur périmètre de responsabilité, notamment toutes dépenses et recettes jusqu'au montant maximal de 5.000 euros HT, à l'exception des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.</b>	
Yann MATHET ( <i>sous réserve de son élection</i> )	Vice-président en charge des ressources et questions numériques.
<b>Délégation de signature aux vice-présidents pour les actes relatifs à leur périmètre de responsabilité, notamment toutes dépenses et recettes jusqu'au montant maximal de 5.000 euros HT, ainsi que l'ensemble des documents concernant la formation doctorale, à l'exception du diplôme de doctorat, des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.</b>	
François DAUPHIN ( <i>sous réserve de son élection</i> )	Vice-président en charge de la formation doctorale et directeur du collège des écoles doctorales.
Anne-Sophie LEMAIRE ( <i>sous réserve de son élection</i> )	Vice-présidente en charge de la formation, de la vie étudiante et de la culture, de l'entrepreneuriat.
<b>Délégation de signature dans la limite des activités de l'Ecole doctorale pour tout acte relatif au périmètre de responsabilité, notamment toutes dépenses et recettes jusqu'au montant maximal de 5.000 euros HT, à l'exception des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.</b>	
Jean-Luc LAMOTTE (UCN)	Directeur Ecole Doctorale Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes (MIIS)

**Délégation de signature dans la limite des activités de l'Ecole doctorale pour tout acte relatif au périmètre de responsabilité, à l'exception des dépenses, des recettes, des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.**

Samia AINOUZ (INSA Rouen)	Directrice-adjointe Ecole Doctorale Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes (MIIS)
Matthieu ALFARO (URN)	Directeur-adjoint Ecole Doctorale Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes (MIIS)
Quentin GRIETTE (ULHN)	Directeur-adjoint Ecole Doctorale Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes (MIIS)
John GUASHI (UCN)	Directeur-adjoint Ecole Doctorale Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes (MIIS)

Les arrêtés de délégation nominatifs seront communiqués à madame la Rectrice de région académique, Rectrice d'académie, chancelière des Universités, et publiés.

**Le Conseil d'Administration approuve les délégations de signature du Président de Normandie Université**

**Résultats des votes**

Nombre de votants : 34

Pour à l'unanimité par 34 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 18 septembre 2023,

Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR

